



IDENTIFICATION DU FICHIER	N° : FGDOF_27
Nom du fichier : Réclamation aux institutions financières	
Description : Réclamation aux institutions financières lorsqu'il y a un écart entre la date de la remise gouvernementale effectuée par le contribuable/l'entreprise, dans un compte bancaire de recettes, et celle effectuée par l'institution financière.	
FINALITÉ DU FICHIER ET PERSONNES CONCERNÉES	
Finalité(s) du fichier : <ul style="list-style-type: none"> • En vue de l'application de la Loi qui relèvent du MO responsable; • En vue de l'application du règlement qui relève du MO à qui est attribué l'encaissement; • En vue de l'application du programme qui relève du MO à qui est attribué l'encaissement; • En vue de l'application d'une exigence contractuelle qui relève des conventions de services bancaires avec chaque institution financière; • Pour la gestion interne de l'organisme qui relève du MO à qui est attribué l'encaissement; • Pour le traitement des demandes de réclamations aux institutions financières, afin qu'ils puissent réaliser leur mission, respecter leurs engagements qui découlent de lois, règlements, programmes ou autres exigences contractuelles propres à ces MO. 	
Personnes ou entreprises principalement concernées par les renseignements : <ul style="list-style-type: none"> • Une autre catégorie de personnes (le citoyen ou l'entreprise payeur de la remise gouvernementale). 	
Provenance(s) et modalité(s) de collecte des renseignements : <ul style="list-style-type: none"> • Par un autre ministère ou organisme public 	
LISTE DES RENSEIGNEMENTS DÉTENUS : <ul style="list-style-type: none"> • Renseignements nominatifs • Numéro d'identification • Coordonnées • Données financières • Informations industrielles 	
GESTION DU FICHIER	
Supports physiques utilisés : <ul style="list-style-type: none"> • Papier • Informatique (disque, clé USB, répertoire informatique, etc.) 	
Durée générale de conservation des renseignements : En référence à la règle OB-01 du calendrier de conservation du ministère des Finances, les renseignements sont conservés 6 ans.	
Personnel ayant accès au fichier : <ul style="list-style-type: none"> • Le service conciliation et comptabilisation des recettes (chef de service, professionnel et technicien) 	
Une personne ou un organisme extérieur a accès au fichier à des fins de traitement : Non	
Les renseignements versés au fichier sont transférés à une autre personne ou un autre organisme : Oui	